

Fédération Internationale de Bobsleigh et de Tobogganing, tendant à l'admission d'une épreuve de luge (Rodel) au programme des IVèmes Jeux Olympiques d'Hiver, l'autre, du Comité Olympique Espagnol, demandant qu'au cours des épreuves d'athlétisme des Jeux de la XIème Olympiade eut lieu une démonstration du Lancer de la Barre Basque.

La Commission Exécutive, après avoir entendu le Président de la Fédération Internationale d'Athlétisme et le Président du Comité Organisateur des IVèmes Jeux Olympiques d'Hiver, a décidé de ne pas admettre pour 1936 l'épreuve de Luge et la démonstration du Lancer de la Barre Basque.

Le Président :
Baillet-Latour.

Le Secrétaire :
A. Berdez.

—:§:—

**4. — Comité International Olympique
Session de 1935
(An IV de la X^{me} Olympiade)
Oslo**

—:~:—

Séance Inaugurale de la Session

La séance d'ouverture a été célébrée dans l'Aula de l'Université d'Oslo le 25 février 1935, à midi. En présence des Autorités, du Corps diplomatique et d'une nombreuse assistance, S. M. le Roi de Norvège a ouvert la Session en ces termes :

DISCOURS DE S. M. LE ROI.

C'est avec un véritable plaisir que je souhaite aux membres du Comité International Olympique la bienvenue dans la capitale de la Norvège ; j'espère que vous y trouverez un séjour agréable et que vous en rapporterez de bons souvenirs.

Je sais que votre travail est inspiré d'un haut idéalisme basé sur les nobles idées du Baron de Coubertin, qui fut votre fondateur et premier président. Nous savons tous que cet illustre rénovateur des anciennes et fameuses compétitions helléniques voulait, au moyen des jeux olympiques modernes, réunir sur les champs de sport, la jeunesse du monde, y livrant des luttes pacifiques dans un esprit de noble émulation. Il nourrissait l'espoir que ces concours de force, de vitesse et d'agilité serviraient non seulement à fortifier les jeunes générations, aidant par là au perfectionnement de l'humanité, mais qu'ils contribueraient aussi à développer l'amitié entre cette jeunesse internationale, et, par suite, au rapprochement et à la concorde entre les peuples.

Dans la conviction que votre travail continuera toujours dans le sillon de ces hautes pensées, je déclare ouverte la session annuelle du Comité International Olympique.

**DISCOURS DU PRESIDENT
DU COMITE OLYMPIQUE NORVEGIEN,
M. L'INGENIEUR D. EIE.**

Sire,
Vos Altesses Royales,
Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Au nom du Comité Olympique Norvégien et de la Confédération Norvégienne de Sport, comprenant quinze fédérations différentes, j'ai l'honneur de souhaiter une cordiale bienvenue au Président et à tous les Membres du Comité International Olympique, qui ont accepté notre invitation à venir en Norvège et à Oslo, notre capitale.

Depuis la fondation, à Paris en 1894, du Comité International Olympique par le Baron Pierre de Coubertin et la célébration en 1896 des premiers Jeux Olympiques Modernes, il doit être reconnu, en toute vérité, qu'une œuvre immense a été accomplie pour organiser l'Education Physique et développer l'esprit chevaleresque, l'amour du fair play et le respect du pur amateurisme. J'ose affirmer que l'Education Physique et le Sport ont atteint dans le monde civilisé tout entier, un degré d'importance et une consécration méritée, qu'il était difficile d'imaginer il y a 40 ou 50 ans, et que l'œuvre accomplie durant cette période peut donc être comparée à tous les travaux herculéens qu'accomplit Hercule avant d'être reçu dans l'Olympe.

Le C.I.O. a aussi estimé, et à juste titre, que ces réunions de jeunes gens que sont les Jeux Olympiques, seraient l'un des meilleurs moyens de rapprocher les différents peuples et les différentes classes et de développer leur mutuelle compréhension.

AU début, le Comité International Olympique a assumé l'organisation technique et la direction des Jeux, jusqu'en 1921, où le C.I.O. remit entièrement ces tâches aux Fédérations Internationales dont les Règlements techniques avaient été appliqués dès les premiers jours. Les Fédérations Internationales ont donc été chargées, depuis 1921, de toutes les installations sportives et du contrôle technique des épreuves olympiques.

Le drapeau du C.I.O. porte cinq anneaux, symbole de son œuvre qui s'étend aux cinq parties du monde. à toutes les races et à toutes les nations. Une tâche aussi vaste exige une organisation parfaite et l'on peut dire que chaque membre du C.I.O. forme le chaînon nécessaire qui relie ce distingué Comité à son propre pays, représente en l'espèce par le Comité Olympique National, forme des délégués des Fédérations Nationales sportives.

La devise du C.I.O. est :

Citius, Altius, Fortius,

et parce que les buts du C.I.O. sont nobles et élevés et que ses tendances sont démocratiques, nous apprécions vivement la décision du C.I.O. de tenir cette année sa XXXIIème Session à Oslo, durant notre Semaine des Sports d'Hiver.

Nous souhaitons une cordiale bienvenue à tous les membres présents qui ont pu se rendre à Oslo, et nous exprimons les vœux les meilleurs pour le succès complet de vos importants travaux.

C'est mon vœu très sincère que les résultats de cette Session servent à l'avancement de l'œuvre qui nous tient tous à cœur et contribuent à guider le sport dans son vrai et son meilleur esprit.

En même temps, j'ose exprimer le souhait que le travail assidu que vous consacrez à votre tâche importante ne vous empêche pas d'assister à nos Jeux de Sports d'Hiver, et que ceux-ci vous procurent quelque plaisir et vous laissent une bonne impression du niveau atteint par les sports d'hiver dans notre pays.

DISCOURS DU MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES, M. TRYGVE UTHEIM,

Sire,
Monsieur le Président,
Mesdames Messieurs,

En ma qualité de Ministre des Affaires Sociales et de l'Hygiène publique m'échoit aujourd'hui l'honneur — en présence de tant d'illustres représentants de la cause sportive — de dire quelques mots sur l'importance de la culture physique.

Il faudrait remonter bien loin dans notre histoire pour retrouver les origines du sport chez nous. Nous rencontrons déjà dans nos «Sagas» le récit de prouesses sportives, et vous me permettrez peut-être d'évoquer le nom de **Leif Erikson**, qui, vers l'an mille, accomplit la traversée de l'Atlantique à bord de son léger voilier, méritant ainsi le titre du premier des «yachtsmen».

C'est de notre nature elle-même — la mer, les hautes montagnes, les grands bois, les vastes glaciers — qu'a jailli le sport, et la lutte pour la vie, si dure sous nos cieux nordiques, l'a développé.

Nos enfants, les filles aussi bien que les garçons, pratiquent, dès leur plus jeune âge, le sport comme une chose toute naturelle, sans chercher à en tirer des avantages matériels, mais pour la satisfaction et la joie pure que l'on éprouve à sentir croître son endurance physique et morale, à développer ses qualités sportives autant que le permettent les dons naturels. Les adultes, de tous les âges, font preuve d'un intérêt de plus en plus vif pour l'entraînement aux sports et la vie en plein air ; ils comprennent de jour en jour mieux qu'ils ont la le meilleur moyen de conserver leurs forces physiques et spirituelles et, par là, leur puissance de travail.

Chez nous, comme partout ailleurs, le sport a conquis les masses et est devenu un mouvement populaire. Les causes en sont diverses. L'une d'elles — et peut-être la principale — est que, aux prises avec les difficultés multiples qu'offre notre époque désaxée, tous nous cherchons instinctivement dans la culture physique et la vie en plein air un contre-poids et un délassement à cette existence factice qui est plus particulièrement le lot de l'homme dans les grandes agglomérations. Et il est certain qu'un entraînement rationnel

et régulier, dosé suivant les besoins et les aptitudes des différents âges, comporte en soi le remède universel dont nous avons tous besoin. Cet entraînement deviendra, de toute évidence, un des chaînons de l'hygiène de la société moderne et contribuera à former des hommes plus sains, plus forts et plus aptes au travail, en un mot il rehaussera le niveau de la santé de la nation.

La société moderne possède donc la un moyen de servir ses propres intérêts et, de ce fait, lui incombe le devoir de diriger ce mouvement de façon saine et rationnelle afin que le sport puisse devenir un des facteurs les plus importants de la vie d'un peuple et atteindre ainsi les nobles buts qu'il se propose : fonder et cultiver la santé du corps, augmenter les forces de résistance à la maladie et aux privations, développer les qualités naturelles pour former des hommes capables de faire face aux innombrables demandes de la vie quotidienne aussi bien que de se tirer des situations les plus critiques.

Ceci pour l'œuvre **préventive et hygiénique** du sport.

Mais nous ne devons certes pas oublier ses côtés **moraux**, c'est-à-dire son œuvre éducatrice, disciplinaire et égalitaire. Le sport crée parmi ses adeptes la véritable camaraderie soumise aux lois du «fair-play». Il contribue, plus peut-être que tout autre mouvement social, à aplanir les différences de vues entre les nations et à créer ainsi une atmosphère de compréhension et de paix. Qu'un tel résultat ait pu être atteint, nous le devons avant tout aux Jeux Olympiques modernes et à l'esprit que les pionniers de la pensée Olympique ont répandu dans le mouvement sportif.

Je suis convaincu que le sport, de par son propre élan et sa valeur humanitaire, ira toujours progressant vers un idéal toujours plus élevé, et je ne crains pas d'affirmer qu'il deviendra un des leviers les plus puissants de la cause du bien, tant au point de vue national qu'au point de vue international, pour le peuple et pour les peuples.

Le Président du C.I.O. répondit en ces termes :

DISCOURS DU PRESIDENT DU C.I.O. COMTE DE BAILLET-LATOURE.

Sire,

Le Comité International Olympique est particulièrement honore de ce que Votre Majesté a daigné présider la cérémonie d'ouverture de notre session. Je Lui apporte ainsi qu'à S. M. la Reine le salut de mes collègues et l'expression de notre profond respect, jointe à celle de notre inaltérable attachement au Prince Olav. Tous ceux d'entre nous qui ont assisté aux Jeux d'Amsterdam se souviennent non seulement des brillants exploits de ce Prince sportif, mais surtout de la façon dont ils ont été accomplis. Le Prince Olav prit part au défile avec les athlètes de l'équipe de Norvège et fit preuve pendant toute la durée des Jeux d'une simplicité et d'une bonne grâce qui lui ont conquis tous les cœurs.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Les nobles pensées que le Roi a exprimées en termes si élevés, les idées que M.M. le Ministre et le Président du Comité Olympique Norvégien viennent de développer ont confirmé une chose qui m'avait grandement impressionné depuis notre arrivée à Oslo, retrouver dans ce pays du Nord, dont nous sommes aujourd'hui les hôtes, le même esprit Olympique, le même enthousiasme, la même compréhension de notre idéal que là-bas à Athènes au sud de l'Europe où nous étions réunis il y a quelques mois. C'est la preuve évidente que sous toutes les latitudes, la grande famille olympique est unie par une même idée, les athlètes imbus des mêmes principes et les dirigeants conscients de l'excellence de notre doctrine. C'est avec une égale ardeur que partout nos délégués ont fait connaître et apprécier les buts que nous poursuivons. Aussi il m'est particulièrement agréable de rappeler en cette occasion les noms du Colonel Henrik Angell, de M. Heftye, du Colonel Sverre, qui depuis 1905 se sont succédé comme Délégués du Comité International Olympique en Norvège jusqu'au jour où cette mission fut confiée à Thomas Fearnley, qui unit aux belles qualités sportives que vous connaissez un esprit juste, enthousiaste et pondéré. Une intimité encore plus grande existe peut-on dire entre les pays nordiques et nous depuis qu'aux Jeux d'été est venu s'ajouter le Cycle des Jeux d'Hiver. Ceux-ci, originaires de Norvège et de Suède, sont aujourd'hui pratiqués partout où les conditions climatiques le permettent. Une si belle chose, embarquée à pleine voile sur les hautes montagnes des pays du Nord avait sa place marquée dans le Programme des Jeux Olympiques. Les vaillants adeptes de ces sports magnifiques devaient communier avec ceux des autres sports dans la célébration des Olympiades modernes. Les Fédérations qui les régissent l'ont compris et nous ont aidés à les mettre sur pied. Comme nous, elles se sont rendu compte que cela ne nuirait en rien au succès des Jeux du Nord, qui jouissent d'une renommée universelle.

Aussi le C.I.O. a-t-il été particulièrement sensible à l'aimable pensée qu'a eue le Comité Olympique Norvégien de faire coïncider notre session avec les Jeux d'Holmenkollen. Mes Collègues et moi nous nous réjouissons de pouvoir y assister et c'est à un double titre que nous remercions le Comité Olympique de sa gracieuse invitation.

Je suis heureux que notre Ordre du Jour ne soit pas particulièrement chargé, car, sinon, j'aurais lieu de craindre que les Membres, toujours si assidus au travail, se montreraient cette fois anxieux d'en finir pour ne manquer aucune des manifestations auxquelles ils ont été conviés.

Mes chers Collègues,

Le Programme de la XIème Olympiade devra cependant retenir votre attention pendant un certain temps, car il est vaste. Répondant au désir exprimé par les Fédérations Internationales le Comité Organisateur s'est efforcé de réunir, l'hiver à Garmisch-Partenkirchen, l'été à Berlin, tous les sports olympiques à peu d'exception près. La façon méthodique avec laquelle le Dr. Diem a exécuté le travail de préparation

lui a permis néanmoins de vous présenter le Programme complet bien plus tôt que n'avaient pu le faire ses prédécesseurs. Il a profité des expériences d'Amsterdam et de Los Angeles et mettra sur pied, VOUS pouvez en être assurés, une organisation impeccable. Son nom figurera à bon droit à côté de ceux de van Rossem et de Farmer sur la liste des bons serviteurs de la cause olympique.

Les athlètes s'entraînent avec ardeur sur terre, dans l'eau, sur la glace, sur les pentes neigeuses des montagnes et même dans les airs. Les peintres, les sculpteurs, les graveurs, les musicisens, les littérateurs, les poètes travaillent également à apporter à la fête du muscle une contribution des arts et des lettres, empreinte de l'idée sportive.

Des Jeux régionaux ont permis à des pays nouveaux de caresser l'espoir d'envoyer quelques-uns des leurs se mêler aux anciens et des Jeux Universitaires qui doivent avoir lieu à Budapesth au mois d'août sortiront, j'espère, des champions qui uniront aux qualités physiques l'esprit pur et désintéressé de l'amatteur, digne de ce nom.

Dieu veuille que la XIème Olympiade soit l'aurore d'une ère de paix, empreinte d'une entente cordiale entre les jeunesses de toutes les nations, travaillant ensemble à assurer dans l'avenir la prospérité et le bonheur de leurs foyers.

Au cours de la séance, un remarquable programme musical fut brillamment exécuté par l'orchestre du Théâtre National, sous la direction de M. Odd Grüner Hegge, et par la société Chorale des Etudiants, soliste M. John Neergaard, puis des dames de la Turnforening d'Oslo donnèrent une démonstration de gymnastique, admirable de grâce, d'ensemble et de précision.

Ont pris part à la Session :

M.M.	
le Comte de Baillet-Latour,	
	Président, (Belgique)
S. E. le Dr. Th. Lewald,	(Allemagne)
le Dr. Karl Ritter von Halt,	(Autriche)
le Dr. Théodore Schmidt,	(Autriche)
S. E. Stephan G. Tchaprachikov	(Bulgarie)
Sir George Mc.Laren Brown,	(Canada)
S. A. R. le Prince Axel de	
	Danemark. (Danemark)
S. E. Mohamed Taher Pacha,	(Egypte)
Ernst Krogius,	(Finlande)
Albert Glandaz,	(France)
le Marquis de Polignac,	(France)
Angelo C. Bolanachi,	(Grèce)
le Lt.-Colonel Scharroo,	(Hollande)
le sénateur Jules de Muzaa,	(Hongrie)
J. J. Keane,	(Irlande)
le comte Bonacossa,	(Italie)
S. E. le Dr. Yotaro Sugimoura,	(Japon)
J. Dikmanis	(Lettonie)
Thos Fearnley,	(Norvège)
le Dr. A. E. Porritt,	(Nouvelle-Zélande)

S. E. M. Ignace Matuszewski, (Pologne)
 J. S. Edström (Suède)
 le Professeur Dr. Fr. Bucar, (Yougoslavie)

Absents excusés :

M.M.

S. A. S. le duc Adolphe-Frédéric de Mecklenburg-Schwerin (Allemagne)
 P. J. de Mathieu, (Amérique Centrale)
 R. C. Aldao, (Argentine)
 Horacio Bustos Moron, (Argentine)
 James Taylor, (Australie)
 Sir Harold Luxton (Australie)
 le baron de Laveleye, (Belgique)
 S. E. R. de Rio Branco, (Brésil)
 Arnaldo Guinle, (Brésil)
 le Dr. Ferreira Santos, (Brésil)
 J. G. Merrick, (Canada)
 J. Matte Gormaz, (Chili)
 S. E. le Dr. C. T. Wang, (Chine)
 Porfirio Franca, (Cuba)
 le baron de Guell, (Espagne)
 le comte de Vallellano, (Espagne)
 William May Garland, (Etats-Unis)
 S. E. le Général Ch. H. Sherrill, (Etats-Unis)
 le Commodore Ernest Lee Jahncke (Etats-Unis)
 François Piétri, (France)
 Lord Aberdare, (Grande-Bretagne)
 Lord Burghley, (Grande-Bretagne)
 Sir Noël Curtis Bennett, (Grande-Bretagne)
 le baron A. Schimmelpenninck van der Oye, (Hollande)
 le comte Geza Andrassy, (Hongrie)
 G. D. Sondhi, (Indes)
 L'hon. Carlo Montu, (Italie)
 le comte Paolo Thaon de Revel, (Italie)
 le sénateur Jigoro Kano, (Japon)
 le comte Michimasa Soyeshima, (Japon)
 L'Ing. Marte R. Gomez, (Mexique)
 le comte Gautier-Vignal, (Monaco)
 S. E. Alfredo Benavides, (Pérou)
 le général Dr. Rouppert, (Pologne)
 le comte de Penha-Garcia, (Portugal)
 Georges A. Plagino, (Roumanie)
 Henry Nourse, (Sud-Afrique)
 le comte Clarence de Rosen, (Suède)
 le baron Godefroy de Blonay, (Suisse)
 le Conseiller Jiri Guth-Jarkovsky, (Tchécoslovaquie)
 Rechid Saffet Bey, (Turquie)
 le Dr. F. Ghigliani, (Uruguay)
 le Général S. S. Djoukitch, (Yougoslavie)

—:§:—

Procès-Verbal

Séance du 26 février 1935. - Matin.

La séance est ouverte à 9.35 H., par le Président qui transmet à ses collègues les excuses des membres empêchés de prendre part à la Session. Il donne lecture d'une lettre du Baron Pierre de Coubertin formant

des vœux pour le succès de, la réunion d'Oslo. Un télégramme de reconnaissance est adressé au Renouveau des Jeux Olympiques. Le Président présente ses vœux de bienvenue à S. E. Mohamed Taher Pacha (Egypte), à S. E. le Dr. Yotaro Sugimoura (Japon) et au Dr. A. E. Porritt (Nouvelle Zélande), qui siègent pour la première fois parmi leurs collègues. S. E. Mohamed Taher Pacha remercie au nom des nouveaux membres.

ATTRIBUTION DES JEUX DE LA XIIÈME OLYMPIADE.

Le Président prie les délégués du C.I.O. en Italie, au Japon et en Finlande de défendre successivement les candidatures de Rome, de Tokyo et de Helsingfors. Il ne sera procédé au vote qu'à la séance de vendredi 1^{er} mars.

S. E. le Dr. Sugimoura, au cours de son exposé, informe le Comité de l'état des installations sportives dont la ville de Tokyo dispose actuellement et des projets formés pour leur agrandissement si les Jeux de la XIIème Olympiade y étaient célébrés. Les athlètes seraient logés dans un village olympique. Le Japon contribuerait aux frais de voyage des équipes nationales. Un crédit d'un million de Yen dans ce but est déjà décidé. L'exposition prévue serait fermée avant l'ouverture des Jeux.

Répondant aux questions posées par ses collègues. S. E. le Dr. Sugimoura les renseigne sur les différentes voies qui pourraient être utilisées pour se rendre au Japon : par mer, par le Canada, par le Transsibérien. L'Ambassadeur de l'U. R. S. S. à Tokyo a donné l'assurance que son gouvernement ferait tout son possible pour faciliter le voyage par le Transsibérien. La voie de l'air, raccourcissant les distances et très développée dans ces régions, pourrait aussi être utilisée.

La fin de juillet serait une date favorable ; la saison des pluies étant terminée, la température moyenne de Tokyo à cette époque n'est pas supérieure à celle de Marseille ou même de Lyon, par exemple.

Le Japon serait en mesure d'organiser les Jeux d'Hiver. Le ski y est largement pratiqué dans de nombreuses stations à proximité de Tokyo, et pour les autres sports d'hiver, toutes les installations nécessaires seraient assurées et organisées avec le concours de spécialistes européens.

M. Edström fait remarquer que si le Japon renonçait à organiser les Jeux d'Hiver, cela permettrait à une petite nation, qui ne peut entreprendre l'organisation plus vaste des Jeux Olympiques, de recevoir l'attribution des Jeux d'Hiver.

Sir George Mc.Laren Brown, consulté sur la durée et les prix de transport d'Europe au Japon par le Canada donne les renseignements suivants : la durée serait de 18 jours environ ; les prix, pour le voyage aller et retour, 1^{re} classe sur l'Atlantique, 1^{re} classe à travers le Canada jusqu'à Vancouver ou San Francisco, 1^{re} classe sur le Pacifique : 174 livres 17 shillings, y compris la nourriture et le lit ; avec cabine sur l'Atlantique. 1^{re} classe au Canada et sur le Pacifique : Lst. 171/14/- ; en classe touriste sur le Pacifique et l'Atlantique et 1^{re} classe en chemin de fer : Lst. 122/3/-. Il serait vraisemblablement obtenu sur ces prix une réduction de 15 à 20%.

Le Comte Bonacossa donne au Comité des renseignements sur les divers stades, piscines et installations sportives qui existent déjà à Rome. Toutes les transformations et constructions nouvelles désirables en vue d'assurer des conditions parfaites à la célébration des Jeux Olympiques seraient effectuées. Les athlètes seraient logés dans un village olympique.

Pour les Jeux d'Hiver, Cortina d'Ampezzo, d'un accès très facile, offre toutes les ressources nécessaires. Le logement et les installations les plus perfectionnées pour tous les sports d'hiver y sont assurés.

Mr. Ernst Krogius complète par un exposé détaillé les renseignements donnés par la demande du Comité Olympique Finlandais. Helsingfors ferait tout le nécessaire pour transformer et agrandir ses installations sportives. Le logement des athlètes se ferait dans des écoles, ou à bord de navires, comme ce fut le cas à Amsterdam.

La Finlande est naturellement en mesure d'organiser les Jeux d'Hiver dans leur ensemble, y compris le Bobsleigh.

JEUX DE LA XIÈME OLYMPIADE.

S. E. le Dr. Lewald présente un rapport très complet sur l'état de préparation des Jeux de la XIème Olympiade. Le grand stade aura 92.000 places. Le village olympique logera et nourrira les athlètes à raison de RM. 6.— par jour et par homme.

Un hymne Olympique a été composé par M. Richard Strauss et le texte choisi a été traduit en 12 langues. Il sera exécuté, concurrentement avec celui de M. Bradley-Keeler, durant les Jeux.

La distribution des prix aura lieu comme à la Xème Olympiade. Une couronne de chêne sera remise immédiatement aux vainqueurs.

Drapeaux. — Les équipes nationales seront priées d'apporter avec elles à Berlin leur propre drapeau, de dimension courante. Le Comité Organisateur tiendra des drapeaux à la disposition des nations qui n'useront pas de cette faculté.

Un ruban de la XIème Olympiade sera remis au drapeau de chaque nation prenant part aux Jeux de Berlin ; il en sera de même aux jeux de l'avenir, chaque ruban rappelant la participation de la nation à l'une des Olympiades.

Tournoi de Polo. — Le Tournoi aura lieu s'il réunit cinq engagements au minimum. Toutefois une décision à ce sujet devra intervenir avant l'envoi du programme officiel.

Concours d'Art. — Le Comité approuve les modifications proposées par le Comité Organisateur pour les Règlements des Concours d'Art.

Une proposition du Comité Organisateur tendant à l'admission d'un concours de danse au nombre des concours d'Art a réuni cinq voix et n'a pas été admise.

TOURNOI DE FOOTBALL.

Un tournoi de Football-Association aura lieu, la F.I.F.A. ayant admis que les équipes y prenant part soient exclusivement composées de joueurs qui n'ont pas touché de manque à gagner.

Le Président adressera une lettre aux membres du C.I.O. et aux Comités Olympiques Nationaux pour

leur rappeler la dérogation à l'art. I des Règles Générales, consentie par le C.I.O. le 18 mai 1934, lorsqu'il a admis que les définitions établies par les Fédérations Nationales de Football pourraient être acceptées comme définitions de l'amateur au même titre que celles des Fédérations Internationales. Il attirera leur attention sur le devoir qui leur incombe de s'assurer que les joueurs faisant partie de l'équipe olympique ne sont pas, ou n'ont pas été, en connaissance de cause, professionnels dans leur sport ou dans un autre sport et n'ont pas reçu de l'argent, ou comme indemnité pour prendre part à un match, ou sous forme de remboursements comme compensation de salaires perdus.

Il rappellera les sanctions qui peuvent être prises en cas de fraude (art. XVII des Règles Générales).

Cette lettre donnera satisfaction au désir exprimé par le Comité Olympique Américain.

TIR.

L'accord de qualification intervenu entre le C.I.O. et l'Union Internationale de Tir, autorisant les tireurs n'ayant reçu aucun prix en espèces depuis le 1^{er} août 1934 à prendre part aux Jeux de la XIème Olympiade, sera porté à la connaissance des Comités Olympiques Nationaux par le Président.

Il sera répondu à la requête du Comité Olympique Américain, tendant à l'élargissement du programme des épreuves Olympiques de tir, que le programme fixé de commun accord par l'U.I.T. et le C.I.O., ne peut être augmenté, et à la demande du Comité Olympique Danois, transmise par S.A.R. le Prince Axel, que le programme des épreuves de Tir de la XIème Olympiade est celui qui a été proposé par l'U.I.T. et que si le Comité Olympique Danois désire voir apporter des modifications pour les Jeux Olympiques suivants, il doit s'adresser à l'U.I.T., seule compétente pour apporter des modifications d'ordre technique.

M. Fearnley s'étant fait l'interprète de la déception des tireurs scandinaves aux armes de chasse, causée par la suppression du Tir au Pigeon d'argile et du Tir au Cerf-courant, le Comité décide que la question du Tir aux armes de chasse sera étudiée à nouveau par la Commission Exécutive.

Tous les programmes présentés par les Fédérations Internationales pour les Jeux de la XIème Olympiade et pour les IVèmes Jeux Olympiques d'Hiver ont été approuvés par la Commission Exécutive, qui en fait part au Comité. Certains d'entre eux ont été réduits après accord avec les Fédérations Internationales intéressées.

Le Président exprime à S.E. le Dr. Lewald toute la satisfaction du Comité pour la parfaite organisation des Jeux de la XIème Olympiade.

La séance est levée à 12 H.

Séance du 26 février - Après-midi

Séance ouverte à 14.35 H.

IVèmes JEUX OLYMPIQUES D'HIVER.

Le Dr. Karl Ritter von Halt, après avoir présenté au Comité le Baron Le Fort, secrétaire général des

IVèmes Jeux Olympiques d'Hiver et le capitaine Holter, délégué militaire chargé de l'organisation de la course de patrouilles, donne connaissance de son rapport sur la préparation des IVèmes Jeux Olympiques d'Hiver.

Le Président, qui vient de visiter les installations de Garmisch-Partenkirchen, félicite le Dr. Karl Ritter von Halt et son comité pour le travail de préparation qu'ils ont accompli.

Mr. Fearnley informe le comité d'une décision relative à l'Amateurisme prise par la Fédération Internationale de Ski, à son XIIème congrès, Paris 1932, qualifiant pour les concours internationaux les professeurs de ski contre rétribution, considéré au point de vue national comme professionnels.

Le Comité décide que le Président écrira au Président de la F.I.S. pour attirer son attention sur le fait que les professeurs de ski contre rétribution ne sont pas qualifiés pour prendre part aux épreuves olympiques de ski, réservées aux amateurs.

S. E. Matuszewki regrette que le programme du Tobogganing n'ait pas fait place à des compétitions de luge. Le Président remarque qu'aucune demande dans ce sens n'est parvenue au Comité et que pour les IVèmes Jeux Olympiques d'Hiver, il est trop tard pour modifier le programme établi.

RAPPORT DE LA COMMISSION D'AMATEURISME DES FEDERATIONS INTERNATIONALES

Le Président rappelle que le premier rapport de la Commission fut communiqué l'an dernier au Comité. La Commission, portée à 7 membres, s'est réunie de nouveau à Paris, en novembre 1934, et a continué son travail. Son rapport actuel n'est pas définitif et la commission doit se réunir en mai prochain à Bruxelles.

Le Président donne lecture du rapport.

Il demande aux membres du C.I.O. de lui fournir des renseignements précis sur le point suivant : dans les pays où les athlètes sélectionnés sont réunis dans des camps pour parfaire leur entraînement aux frais du gouvernement, reçoivent-ils des allocations en espèces ou des subsides pour leur famille?

SPORT UNIVERSITAIRE.

Le C.I.O., après avoir pris connaissance de la lettre adressée à son Président le 6 septembre 1934 par les Directeurs du Bureau de Paris de l'Office International du Sport Universitaire, reconnaît la grande utilité de l'œuvre entreprise par la Confédération Internationale des Etudiants et décide de prier ses délégués de collaborer dans leurs pays respectifs avec les représentants de la Confédération Internationale des Etudiants, afin d'aider par tous les moyens en leur pouvoir au développement du sport universitaire, en dehors de toute politique et d'accord avec les Fédérations Nationales qui régissent les différents sports.

La Séance est levée à 17 H.

Séance du jeudi 28 février 1935

Séance ouverte à 9.35 H.

Lecture est faite du procès-verbal des séances du 27 février. Il est adopté.

Le Président donne connaissance au Comité de divers télégrammes qu'il a reçus, l'un de S. E. le Général Ch. H. Sherrill, transmettant au C.I.O. les félicitations du Président Roosevelt pour la propagation de l'idée olympique ; un second du Baron Godefroy de Blonay, Vice-Président du Comité, formant les meilleurs vœux pour la session à laquelle il regrette vivement de n'avoir pas pu prendre part pour des raisons de santé ; un troisième de M. Jose Pontes, exprimant les souhaits que forme le Comité Olympique Portugais pour le succès de la réunion d'Oslo.

FEDERATION INTERNATIONALE

DE BASKETBALL.

La Fédération Internationale de Basketball, à la suite de l'accord conclu entre cette Fédération et la Fédération Internationale de Handball, sera portée sur la liste des Fédérations Internationales Sportives reconnues par le C.I.O. et régira les tournois de Basketball qui seront organisés lors des Jeux Olympiques.

COUPE OLYMPIQUE.

Le Comité, après avoir entendu un rapport présenté par M. Bolanachi, décide que la Coupe Olympique sera attribuée pour 1936 à la S.E.G.A.S., Fédération Hellénique de Gymnastique et des Sociétés Athlétiques, dont M. Rinopoulos est le Président.

Mr. Edström propose qu'un diplôme soit remis aux bénéficiaires de la Coupe Olympique. Cette proposition est adoptée et le diplôme sera aussi remis aux détenteurs précédents de la Coupe, signé par le Baron Pierre de Coubertin, créateur de la Coupe Olympique.

LETTRE DE LA FEDERATION INTERNATIONALE DE HOCKEY SUR GAZON.

Le Comité International Olympique, après avoir pris connaissance de la lettre adressée par la Fédération Internationale de Hockey sur Gazon au Président du C.I.O. regrette tout d'abord que la F.I. de Hockey sur Gazon ait, contrairement à tous les usages, saisi les Fédérations Internationales Sportives d'une question qui ne regardait que le C.I.O. et la Fédération de Hockey, en leur envoyant copie d'une lettre pleine d'affirmations contraires à la vérité ;

approuve en tous points le rapport de la Commission Exécutive, qui sera envoyé avec ses annexes au Délégué de la Fédération Internationale de Hockey sur Gazon, et affirme à nouveau sa volonté de demeurer fidèle aux principes de l'unité de temps et de l'unité de lieu, inscrits dans le protocole des Jeux par le Baron Pierre de Coubertin, et qui sont éminemment nécessaires tant pour atteindre le but humanitaire et moral des Jeux que pour en permettre la participation à toutes les nations du monde ;

espère enfin que la Fédération Internationale de Hockey sur Gazon, mieux avertie, continuera à don-

ner à la propagation de l'idée olympique une collaboration à laquelle le C.I.O. attache un grand prix, à condition qu'elle puisse être utile à l'œuvre qu'il poursuit.

VŒU DU COMITE OLYMPIQUE BELGE.

Le Comité ayant pris connaissance du vœu émis par le Comité Olympique Belge, tendant à ce que le C.I.O. fixe les Congrès Olympiques à des époques régulières et au moins une fois tous les quatre ans, a estimé qu'il n'était pas opportun de convoquer à date fixe les Congrès Olympiques, leur utilité ne se faisant pas sentir lorsque le C.I.O. n'est saisi d'aucune demande de modification aux Règles Générales, émanant d'un Comité Olympique National ou d'une Fédération Internationale Sportive et s'il n'a lui-même aucune question à mettre à l'ordre du jour.

Les frais considérables entraînés par la réunion à un Congrès Olympique de plus de 150 participants venant de toutes les parties du monde, frais tombant à la charge des Comités Olympiques Nationaux et des Fédérations Internationales, ne se justifient que lorsque la nécessité d'un congrès se fait sentir.

LETTRE DE L'UNION INTERNATIONALE

DE TIR.

Le Président informe le Comité qu'il résulte de l'enquête faite par la Commission Exécutive du C.I.O. à la suite des soupçons émis par le Président de l'U.I.T. sur la négligence dont le Comité Organisateur de la Xème Olympiade se serait rendu coupable en laissant participer aux épreuves de Tir de Los Angeles des tireurs qui lui avaient été signalés comme ne remplissant pas les conditions de qualification requises :

1) Aucune information de quelque source que ce soit n'a été reçue par le Comité Organisateur l'informant que certains des participants n'étaient pas amateurs.

2) Chaque participant avait présenté une feuille d'engagement sur laquelle figurait l'assurance qu'il était amateur. Cette déclaration était signée par la Fédération Nationale de Tir de son pays et était contresignée par le Président du Comité Olympique National. Toutes les feuilles d'engagement sont entre les mains du Comité Organisateur.

3) Chaque participant a enfin signé au village olympique une déclaration sur l'honneur qu'il était amateur, conformément aux Règles Olympiques et qualifié pour prendre part aux concours. Ces déclarations sont également conservées à Los Angeles.

Si le Comité Technique de la Xème Olympiade avait été avisé, il aurait agi en conséquence. Il est tout aussi évident que ces tireurs étaient en possession de déclarations officielles de leurs Fédérations Nationales, contresignées par leurs Comités Olympiques Nationaux, certifiant qu'ils étaient amateurs.

Chaque cas a été examiné, et il résulte de l'enquête qu'aucun des tireurs incriminés n'avait contrevenu aux règles de qualification olympique.

DEMANDE DE LA SECTION D'ART DU COMITE OLYMPIQUE DANOIS.

Le Comité Olympique Danois a fait parvenir au C.I.O. par l'entremise de S. A. R. le Prince Axel, le vœu que l'intervalle entre l'invitation à participer aux Concours d'Art et leur début soit augmenté, le Règlement des Concours d'Art ayant été modifié pour chaque Olympiade.

Le Comité décide, pour donner suite à ce vœu, d'établir au cours de sa prochaine Session un règlement définitif et prie S. E. le Dr. Lewald de présenter l'année prochaine des propositions concrètes dans ce but, en se basant sur le travail déjà effectuée par le Comité du Règlement des Concours d'Art de la XIème Olympiade et sur les expériences qui auront été faites à ce moment.

M. Edström estime que les concours d'Art, auxquels ne participent guère que des professionnels, ne sont pas en harmonie avec l'idée d'amateurisme dont s'inspirent les Jeux Olympiques.

VŒU DE M. GLANDAZ.

M. Glandaz exprime le désir que la Session du Comité se tienne tous les deux ans à Lausanne, siège du C.I.O.

La majorité du Comité préfère ne pas se lier par une règle fixe et juge préférable, dans un but de propagande olympique, que les Sessions du C.I.O. aient lieu autant que possible dans des pays différents ; l'expérience a prouvé que la venue du C.I.O. est un stimulant qui suscite une recrudescence de l'esprit olympique. En plus, les Membres du Comité ont ainsi l'occasion de se rendre compte du développement sportif et olympique des différentes nations.

ESPERANTO.

M. Glandaz, sans proposer précisément que le patronage du C.I.O. soit accordé à l'esperanto, cherche un moyen de faciliter la compréhension entre les athlètes des diverses langues qui sont réunis lors des Jeux Olympiques. M. Glandaz se proposerait de publier une brochure contenant d'une part les phrases les plus nécessaires et d'autre part un vocabulaire des termes sportifs avec leur équivalent dans diverses langues. Le Comité n'étant pas favorable à l'esperanto, M. Glandaz renonce à son projet.

DIVISION DES PRIX EN PRIX AMATEURS ET PRIX PROFESSIONNELS.

La proposition faite par M. Glandaz est soutenue par M. Edström, qui estime que l'institution de prix d'une valeur considérable pour des amateurs est inadmissible, Il propose qu'une commission soit chargée d'étudier cette question et de présenter un rapport. Il en est ainsi décidé et la commission est formée de M.M. Glandaz, Edström et Bolanachi.

PARTICIPATION DES FEMMES AUX JEUX OLYMPIQUES.

Le Comité a reçu une lettre de Mme Milliat, Présidente de la Fédération Sportive Féminine Interna-

tionale, proposant au C.I.O. d'exclure des Jeux Olympiques toute participation des femmes, qui auraient leurs propres jeux quadriennaux comprenant tous les sports féminins et régis par la Fédération Sportive Féminine Internationale.

Après un échange de vues, auquel prirent part M.M. Edström Comte Bonacossa, S. E. Matuszewski S. E. Lewald, Marquis de Polignac, le Comité décide qu'aucune délibération ne peut être entamée avant que les propositions de Mme Milliat ne soient faites d'accord avec les Fédérations Internationales intéressées.

La séance est levée à I H.

Séance du vendredi 1^{er} mars 1935

Séance ouverte à 9.40 H.

Monsieur le Sénateur de Muzsa, se faisant l'interprète de tous ses collègues, exprime au Comte de Baillet-Latour, dont c'est le jour anniversaire, les sentiments d'attachement et d'affection qui unissent les membres du Comité à leur Président et lui remet une corbeille de fleurs. Le Président remercie en termes émus ses collègues pour ce témoignage de sympathie qui le touche profondément.

Le procès-verbal de la séance du 28 février est lu et adopté.

EDUCATION SPORTIVE.

Monsieur Krogius constate que le travail entrepris doit se poursuivre sans relâche. L'éducation du public qui se renouvelle en partie chaque année exige un effort continu. La presse doit y contribuer en publiant les maximes recommandées par le C.I.O. Monsieur Krogius demande au Comité Organisateur de la XI^{ème} Olympiade d'insérer ces maximes dans les programmes journaliers des Jeux, à une place bien visible. Ce sera la meilleure publicité qu'on puisse leur donner.

ATTRIBUTION DES JEUX DE LA XII^{ème} OLYMPIADE.

Le Comte Bonacossa demande la parole et déclare que n'ayant reçu aucun ordre nouveau du Comité Olympique Italien, il ne peut faire connaître au C.I.O. le sentiment de l'Italie. Sous sa propre responsabilité, il retire néanmoins la candidature de Rome.

S. E. le Dr. Sugimoura ayant exposé les rétroactes de l'affaire, un échange de vue s'engage parmi les membres, à la suite duquel le C.I.O. à l'unanimité moins une abstention (Comte Bonacossa) décide de remettre à la Session de 1936 à Berlin le choix de la ville où seront célébrés les Jeux de la XII^{ème} Olympiade.

Le Président donne ensuite connaissance de la liste des villes qui ont posé leur candidature pour la célébration des Jeux Olympiques :

Athènes, Barcelone, Buenos Aires, Budapest, Dublin, Helsingfors, Lausanne, Rome, Tokyo (1940), parmi lesquelles Lausanne et Athènes font valoir les raisons qui militent en leur faveur pour l'obtention des Jeux de la XIII^{ème} Olympiade 1944, ceux-ci coïncidant avec le cinquantième anniversaire de la fondation du C.I.O.

Le Comité prend acte des requêtes qui lui ont été adressées à Oslo à cet effet.

PROCHAINES SESSIONS DU C.I.O.

La Session de 1936 aura lieu à Berlin, immédiatement avant l'ouverture des Jeux.

S. E. Matuszewski invite le Comité à tenir sa Session de 1937 à Varsovie. Le Comité remercie S. E. Matuszewski et accepte pour 1937 son aimable invitation.

S. E. Mohamed Taher Pacha demande que le C.I.O. tienne au Caire sa Session de 1938. S'adressant à son collègue M. Bolanachi, son prédécesseur comme délégué du C.I.O. en Egypte, il dit combien il serait heureux de pouvoir à cette occasion montrer que l'œuvre remarquable de M. Bolanachi en Egypte est poursuivie dans le même esprit olympique et sportif.

Le Comité, répondant à l'invitation de S. E. Mohamed Taher Pacha, le remercie et décide que la Session de 1938 aura lieu au Caire.

Le C.I.O. décide qu'en 1936, les Présidents des Comités Olympiques Nationaux seront réunis lors des IV^{èmes} Jeux Olympiques d'Hiver et des Jeux de la XI^{ème} Olympiade, et que les conférences des Jeux d'Extrême-Orient, des Jeux de l'Amérique Centrale et des Jeux Sud-Américains seront convoquées à Berlin pendant la célébration des Jeux.

ELECTION DE LA COMMISSION EXECUTIVE.

La Commission Exécutive, dont le mandat venait à expiration, a été composée comme suit pour la période 1935-1938 :

Baron Godefroy de Blonay, Marquis de Polignac, J. S. Edström S. E. le Dr. Lewald, Lord Aberdare et Comte Bonacossa.

PRIX AMATEURS EN ESPECES.

La Commission nommée au cours de la séance du 28 février, composée de M.M. Edström Glandaz et Bolanachi, propose l'adoption du texte suivant :

«Le C.I.O., ayant appris que des prix en espèces, sous différentes formes, ont été constitués comme récompense à l'athlète qui aura accompli une performance sportive, prie les Comités Olympiques Nationaux de ne pas distribuer de tels prix et attire leur attention sur le fait que les athlètes qui les recevraient perdraient ipso facto leur qualité d'amateur. Si des prix de ce genre ont déjà été constitués, ils pourraient être remis aux Fédérations, qui utiliseraient ces fonds au développement du sport en général.»

Le texte propose par la Commission est adopté par le Comité.

BULLETIN OFFICIEL DU C.I.O.

Le Comité étudie les améliorations qu'il conviendrait d'apporter à l'organe officiel du C.I.O. Les questions format, langues, lieu d'impression, prix de l'abonnement, sont discutées. Le Comte Bonacossa offre de faire paraître le Bulletin à Milan. La Commission Exécutive étudiera ces diverses questions avec le Comte Bonacossa et le Dr. Th. Schmidt.

BUDGET ET COTISATIONS.

Le Budget est adopté. Comme pour les années précédentes, la cotisation pour 1935 reste fixée à Frs. 200.— (francs suisses).

M. Albert Glandaz, au nom de ses collègues, adresse au Comte de Baillet-Latour les plus vives félicitations pour la façon courtoise et énergique avec laquelle il a dirigé les débats. Il rend hommage au travail considérable qu'il consacre au Comité et l'assure des sentiments de confiance et d'affection de tous les membres du Comité.

Le Président remercie et déclare close la XXXII Session du C.I.O.

Séance levée à midi.

Le Président :
Baillet-Latour.

Le Secrétaire :
A. Berdez.

§

Réceptions.

Oslo a chaleureusement accueilli les Membres du C.I.O. qui ont eu l'occasion durant leur séjour d'assister aux nombreuses manifestations de la «Semaine norvégienne de Sport d'Hiver» organisée par le Comité Olympique Norvégien et terminée le 3 mars par le grand concours annuel de saut de ski à Holmenkollen.

Les Membres du C.I.O. ont été reçus en audience par S. M. le Roi avant l'ouverture de la Session.

De nombreuses réceptions se sont succédées : thé offert à leur résidence de Skaugum par le Prince et la Princesse Royale ; dîner du Comité Olympique Norvégien ; dîner de M. et Mme Fearnley ; déjeuner de la Fédération Norvégienne de Ski ; soirée chez le Ministre d'Allemagne et déjeuner au chalet de chasse de M. Fearnley.

Les Membres du C.I.O. ont quitté Oslo le 4 mars pour se rendre à Stockholm, où ils étaient attendus. Différentes réceptions avaient été organisées à leur intention : thé chez le Prince Héritier de Suède, dîner offert par le Comité Olympique Suédois, dîner à Vesteras chez M. et Mme J. S. Edström déjeuner chez le Comte et la Comtesse Clarence de Rosen à leur résidence de Djursholm.

De Stockholm, les Membres se sont rendus à Berlin pour visiter les installations construites pour les Jeux de la XIème Olympiade et, avant de regagner leurs pays respectifs, ont été reçus à dîner le 8 mars par S. E. le Dr. Lewald, Président du Comité Organisateur de la XIème Olympiade et par M. von Tschammer und Osten, Président du Comité Olympique allemand.

